

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'Océan Indien



Semaine du 9 février au 13 février 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE NAIROBI
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- ❖ **Régional** : Djibouti Telecom, Ethio-Telecom et Sudatel signent un accord pour construire la fibre terrestre Horizon
- ❖ **Éthiopie** : Signature de l'accord bilatéral de restructuration de la dette avec la France
- ❖ **Madagascar** : Levée du moratoire sur les permis miniers (à l'exception de l'or)

LE CHIFFRE À RETENIR

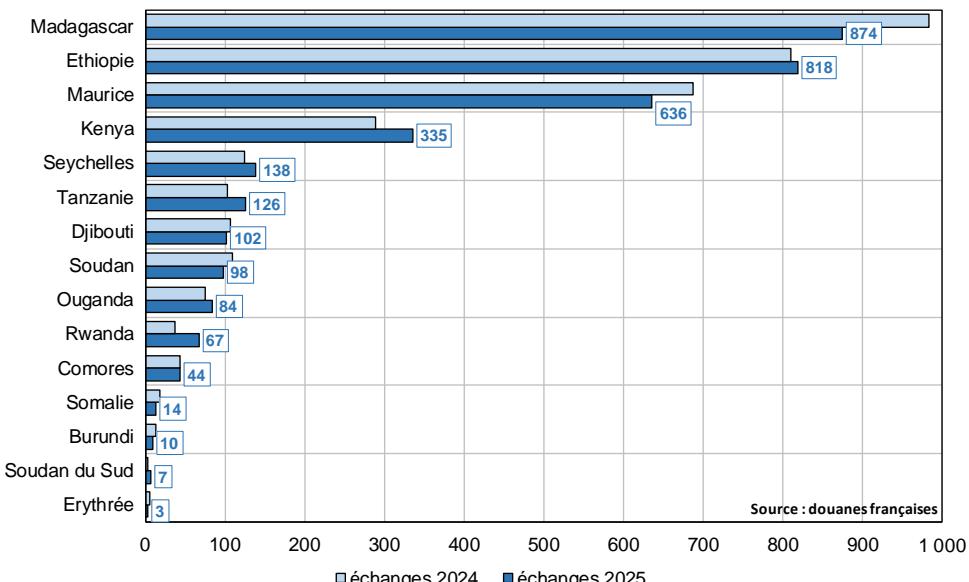
8,4 Md USD

ÉTHIOPIE: MONTANT DU STOCK DE DETTE PUBLIQUE EXTÉRIEURE DE L'ÉTHIOPIE CONCERNÉ PAR LA RESTRUCTURATION ENGAGÉE DANS LE CADRE DU COMMON FRAMEWORK DU G20

Le graphique de la semaine

Évolution du commerce bilatéral de la France avec les pays de l'AEOI

- en M EUR, 2024-2025 -



Dans l'ensemble, les échanges entre la France et la région Afrique de l'Est et Océan Indien sont restés stables, passant de 3,4 Md EUR en 2024 à 3,35 Md en 2025. La balance commerciale de la France reste excédentaire, bien qu'elle ait diminué sur la période (667 M EUR en 2025 après 802 M EUR en 2024). Le commerce bilatéral de la France a augmenté avec huit pays de la zone, en particulier le Rwanda (+80 %), la Tanzanie (+22 %) et le Kenya (+16 %). Au Rwanda, cette hausse s'explique principalement par une augmentation des exportations françaises de matériels de transport (30,3 M EUR en 2025 contre 0,35 M EUR en 2024). S'agissant du Kenya et de la Tanzanie, la progression des échanges tient surtout à l'augmentation des importations françaises de produits agricoles (+42 % et +45 % respectivement). En structure, les exportations françaises vers la zone AEOI sont principalement composées de matériels de transport, qui représentent près de 31 % du total des exportations, suivis des équipements mécaniques (21 %) et des produits des industries agroalimentaires (13 %). Du côté des importations, la France s'approvisionne majoritairement en produits agricoles, qui comptent pour environ 39 % des importations totales depuis la région, ainsi qu'en produits des industries agroalimentaires (25 %).



REGIONAL

Paratus déploie une nouvelle dorsale fibre de 2000 km en Afrique de l'Est

Le 9 février, Paratus Group, fournisseur panafricain de services télécoms et de connectivité, a mis en service une nouvelle route de fibre optique protégée de 2 000 km reliant le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et l'est de la République démocratique du Congo, renforçant ainsi la connectivité transfrontalière. Cette route terrestre transportera des données de Mombasa à Goma, offrant aux marchés intérieurs un accès direct aux capacités des câbles sous-marins et réduisant la dépendance aux réseaux nationaux fragmentés et aux réseaux satellitaires. La route inclut une redondance intégrée et des interconnexions directes avec des centres de données, améliorant la résilience et réduisant la latence. Ce lancement étend la présence de Paratus en Afrique de l'Est et la nouvelle route viendra s'intégrer à son backbone continental connecté au câble sous-marin Equiano, offrant des itinéraires est-ouest alternatifs entre l'Afrique et l'Europe.

Djibouti Telecom, Ethio-Telecom et Sudatel signent un accord pour construire le réseau de fibre terrestre « Horizon »

Le 4 février 2026, Djibouti Telecom, Ethio-Telecom et Sudatel ont signé un accord pour le lancement du projet « Horizon » visant à déployer des infrastructures de fibre optique terrestre et renforcer la connectivité numérique dans la région. Le câble, d'une longueur de près de 2800 km, reliera Djibouti, à Addis Abeba et Port Sudan. Il devrait également constituer une alternative terrestre aux câbles sous-marins de la mer Rouge. Selon les opérateurs, le corridor sera équipé de 144 paires de fibres conçus pour des capacités multi-térabits avec une latence réduite d'environ 14 millisecondes. La phase initiale du projet, cofinancée par les trois opérateurs, consistera en la mise à niveau des réseaux existants et devrait essentiellement mobiliser le fournisseur Huawei. L'opérationnalisation du réseau est prévue pour mai 2026.

La Somalie et Djibouti signent un accord en enseignement supérieur

Le 10 février, la Somalie et Djibouti ont signé un protocole d'accord visant à renforcer la coopération dans l'enseignement supérieur et la recherche, à

développer les échanges académiques et à consolider les capacités institutionnelles des deux pays. L'accord établit un cadre formel pour promouvoir la collaboration entre les universités et établissements d'enseignement supérieur somaliens et djiboutiens. Les principaux domaines de coopération incluent les échanges d'étudiants et d'enseignants, les formations courtes, les programmes de recherche conjoints, ainsi que l'organisation de conférences, d'ateliers et de séminaires académiques. L'accord prévoit également le développement de programmes conjoints de licence, master et doctorat, la facilitation des bourses et la reconnaissance mutuelle des diplômes. Les deux gouvernements s'engagent à protéger la propriété intellectuelle issue de la recherche conjointe, conformément aux législations nationales et aux accords internationaux.

Le Kenya attribue un terrain au Soudan du Sud pour un port sec à Naivasha

Le 4 février, les autorités kényanes ont officiellement transféré au Soudan du Sud une parcelle de 10 hectares située dans la zone économique spéciale de Naivasha, destinée à la construction d'un port sec. Cette infrastructure vise à fluidifier le trafic au port de Mombasa et à réduire les délais de dédouanement des marchandises en transit vers le Soudan du Sud. Le terrain, initialement octroyé sous le second mandat de l'ancien président Uhuru Kenyatta, a été formellement réceptionné au dépôt intérieur de conteneurs (ICD) de Naivasha par le Commissaire général de l'Autorité fiscale sud-soudanaise, William Anyon Kuol. Celui-ci a indiqué que le site sera aménagé en dépôt intérieur de conteneurs et pourrait entrer en service dans un délai de quatre à cinq mois. Selon les données de l'Autorité portuaire du Kenya, Mombasa a traité 45,5 millions de tonnes en 2025, en hausse de 10,9 % par rapport à 2024, le Soudan du Sud se classant troisième parmi les pays dont les marchandises transitent par le port.

BURUNDI

Santé : accord de 156 M USD avec les États-Unis

Le 6 février, les États-Unis et le Burundi ont conclu un accord de coopération sanitaire sur cinq ans, d'un montant d'environ 156 M USD, destiné à consolider le système de santé burundais, à élargir la prévention et le traitement des principales maladies infectieuses



et à renforcer la surveillance épidémiologique. Dans ce cadre, le Département d'État américain mobilisera plus de 129 M USD, notamment pour la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et l'amélioration des dispositifs de détection et de réponse aux épidémies. Le gouvernement burundais contribuera à hauteur d'environ 26 M USD supplémentaires, tout en s'engageant à partager les données sanitaires et à consulter les autorités américaines en cas de crise épidémique.

Adoption de la norme ISO 20022 pour moderniser les paiements

La Banque de la République du Burundi (BRB) a annoncé le 5 février avoir modernisé son Système automatisé de transfert afin de l'aligner sur la norme ISO 20022, permettant ainsi aux banques et à la Régie Nationale des Postes de reprendre les opérations interbancaires à compter du 6 février. ISO 20022, une norme de messagerie financière, facilite l'échange de données de paiement structurées et enrichies, garantissant des transactions plus rapides, plus sûres et davantage automatisées. Largement utilisée pour les paiements domestiques et transfrontaliers, elle est soutenue par des instances telles que le G20 et le Comité sur les paiements et infrastructures de marché. Pour le Burundi, cette migration renforce l'efficacité, la sécurité et l'interopérabilité, améliore la supervision réglementaire, soutient l'inclusion financière numérique et pose les bases de futures innovations financières ainsi que d'une meilleure intégration régionale.

COMORES

Nomination d'un ministre des Finances

Le président Azali Assoumani a signé, le 5 février, le décret portant composition du nouveau gouvernement. Douze ministres sont reconduits, tandis que trois nouveaux membres font leur entrée au sein de l'exécutif. Moussa Abderemane est nommé ministre des Finances, du Budget et du Secteur bancaire, en remplacement d'Ibrahim Mohamed Abdourazak. Ancien ministre (2010–2011) et ex-secrétaire général auprès de la Vice-présidence chargée des Finances, Moussa Abderemane dirigeait depuis novembre 2024 l'Agence comorienne de coopération internationale.

ÉRYTHREE

Évaluation du programme de microcrédit et d'épargne dans les régions centrale et anseba

Des réunions d'évaluation du programme de microcrédit et d'épargne ont été organisées le 3 février dans les régions Centrale et d'Anseba en Érythrée. En 2025, dans la région d'Anseba, 32 MERN (1,8 M EUR) ont été accordés à plus de 2 550 bénéficiaires, dont 55 % de femmes. Le volume de prêts progresse légèrement (+1,3 % par rapport à 2024) et le taux de remboursement augmente de 8 %. Dans la région Centrale, les montants distribués passent de 62,6 à 76,5 MERN (de 3,5 à 4,2 M EUR) entre 2024 et 2025. Le nombre de bénéficiaires augmente de 13,6 % (55,6 % de femmes) et le taux de remboursement s'améliore nettement, atteignant 65,5 % contre 52,6 % en 2024. Créé en 1996 par le ministère des Finances et du Développement national, le programme vise à structurer un système national de services financiers communautaires.

ÉTHIOPIE

Signature de l'accord bilatéral de restructuration de la dette avec la France

A l'occasion de son déplacement en Éthiopie les 11 et 12 février, la ministre déléguée chargée de la Francophonie, des Partenariats internationaux et des Français de l'étranger, Éléonore Caroit, a signé l'accord bilatéral de restructuration de la dette entre la France et l'Éthiopie avec le ministre des Finances, Ahmed Shide. Cet accord, le premier à être signé, a été négocié ces derniers mois suite à la conclusion d'un protocole d'accord (MoU) le 2 juillet 2025 entre l'Éthiopie et le Comité des créanciers officiels du Cadre Commun du G20, co-présidé par la France et la Chine. La finalisation de la restructuration sera effective après la signature des accords bilatéraux avec les autres créanciers officiels, et la conclusion d'un accord avec les créanciers privés. La ministre a également signé un accord de prêt budgétaire de 80 M EUR de l'AFD en appui aux réformes macroéconomiques du pays, et notamment la réformes des entreprises publiques, du secteur financier et le renforcement de l'administration fiscale.



La Banque centrale assouplit les restrictions sur certaines opérations de change

Le 11 février 2026, la Banque centrale éthiopienne (NBE) a officialisé l'assouplissement des restrictions sur certaines opérations de change. Les exportateurs de services sont autorisés à conserver 100 % de leurs revenus en devises étrangères, indéfiniment. Ils devaient auparavant restituer 50 % de leurs revenus aux banques commerciales. Les banques commerciales agréées sont désormais autorisées à émettre des cartes bancaires internationales pour les investisseurs détenteurs de comptes en devises. Les banques commerciales peuvent aussi dorénavant conclure des opérations de change à terme sans l'accord de la NBE. La NBE confirme également officiellement la possibilité, pour les entreprises étrangères, de rapatrier intégralement leurs dividendes. D'autre part, les investissements à l'étranger par des Éthiopiens ont été autorisés, sous réserve d'une approbation par la NBE. L'allègement de ces contraintes, qui pèsent fortement sur l'activité des entreprises, notamment étrangères, en Éthiopie pourrait permettre de renforcer l'attractivité du pays.

Les exportations sont en hausse sur les six premiers mois de l'année fiscale

Lors de son adresse parlementaire du 3 février 2026, le Premier ministre a annoncé que le pays aurait généré 5,1 Md USD en exportations de biens sur les six premiers mois de l'année fiscale 2025/2026, en hausse notable par rapport à l'année précédente (3,3 Md USD). En outre, les revenus des services et des envois de fonds de la diaspora se sont élevés respectivement à 4,5 Md USD et 4,6 Md USD. Les flux d'IDE suivent une tendance similaire à celle de l'année précédente en s'élevant pour les 6 premiers mois à 2,3 Md USD. Le Premier ministre a rappelé que la priorité donnée aux exportations, les efforts de diversification de l'économie et l'innovation seront essentiels pour soutenir la croissance économique du pays.

KENYA

Taux directeur abaissé à 8,75 %

Le 10 février, le Comité de politique monétaire (MPC) de la [Banque centrale du Kenya \(CBK\)](#) a abaissé le taux directeur (CBR) de 25 points de base, le portant à 8,75 % après 9,00 %. Il s'agit de la dixième réduction

consécutive depuis août 2024, lorsque le taux était de 13 %. Le MPC a indiqué que cette décision visait à stimuler le crédit bancaire au secteur privé, soutenir l'activité économique, ancrer les anticipations d'inflation et maintenir la stabilité du taux de change. L'inflation annuelle a ralenti à un creux de six mois, à 4,4 % en janvier 2026, contre 4,5 % en décembre, restant en dessous du point médian de 5% de la fourchette cible. L'économie kényane a progressé de 4,9 % au troisième trimestre 2025, avec une croissance estimée à 5,0 % pour l'ensemble de 2025. La croissance du PIB réel devrait atteindre 5,5 % en 2026 et 5,6 % en 2027, soutenue par la résilience des services, la reprise de l'industrie et une agriculture stable. Le Comité a conclu qu'il existait une marge pour un nouvel assouplissement de la politique monétaire par une réduction supplémentaire de 25 points de base.

La cabinet approuve le budget 2026/27 de 36,4 Md USD

Le 10 février, [le Cabinet](#) a approuvé le projet de budget 2026/27, d'un total de 36,4 Md USD, avec des recettes prévues de 27,4 Md USD. Les dépenses sont réparties comme suit: 26,8 Md USD pour les dépenses courantes, 5,8 Md USD pour le développement, 3,8 Md USD pour les transferts aux gouvernements de comté et 15,5 M USD pour le Fonds de contingence. Selon le projet de loi sur la répartition des revenus. Les investissements prioritaires ciblent l'éducation, la santé, l'énergie, les infrastructures, l'agriculture, la protection sociale et la sécurité nationale, ainsi que les réformes de la gestion des finances publiques, la numérisation, les entreprises publiques et les partenariats public-privé. Le projet de budget sera maintenant soumis au Parlement.

Le ministère des Finances veut ouvrir le capital de Kenya Airways aux investisseurs étrangers

Le ministère des Finances (NT) kényan prévoit de proposer Kenya Airways (KQ) à des investisseurs étrangers dans le cadre d'un plan de recapitalisation et de restructuration, avec une injection de 1,2 à 2,0 Md USD. Un appel à manifestation d'intérêt doit être prochainement lancé à cette fin. L'État pourrait proposer d'autres actifs pour rendre l'opération plus attractive, KQ affichant des fonds propres négatifs, c'est-à-dire ses dettes excèdent la valeur de ses actifs. En 2017, dernière opération en date sur le capital de KQ, une conversion de dettes en actions a porté la part



de l'État à 48,9 %, celle de plusieurs banques à 38,1 %, et celle de la compagnie Air France KLM à 7,8 %.

Nouvelle usine d'aliments pour animaux

De Heus Kenya, un producteur néerlandais d'aliments pour animaux, mettra en service une usine de fabrication d'aliments d'une valeur de 23,3 M USD à Athi River, à environ 29 km de Nairobi, le 18 février. L'installation disposera d'une capacité annuelle initiale de 200 000 tonnes métriques, extensible à 260 000, ce qui en fera l'un des plus grands moulins à aliments d'Afrique de l'Est. Elle produira des aliments composés, des concentrés, des prémelanges et des aliments spécialisés pour la volaille, les porcs, les ruminants et l'aquaculture. Cet investissement renforce une industrie locale qui couvre actuellement moins de la moitié de la demande nationale, estimée à 55 millions de tonnes par an. Le pays fait face à un déficit annuel d'environ 33 millions de tonnes.

MADAGASCAR

Recul significatif du classement du pays dans l'Indice de Perception de la Corruption

Dans [l'Indice de Perception de la Corruption](#) (IPC) 2025, portant sur 2024, publié par Transparency International, Madagascar obtient 25/100 et se classe 148^e sur 180 pays (100 signifiant faible corruption perçue). Le pays perd un point et huit places par rapport à l'édition précédente. Il se situe au même rang que l'Ouganda, est devancé par l'Irak, le Cameroun et le Libéria, et précède le Mozambique, le Paraguay et le Bangladesh. Depuis 2012, le score de Madagascar a reculé de sept points, montrant peu de progrès dans la lutte contre la corruption. Néanmoins, le rapport relève quelques avancées, comme la publication croissante des déclarations de patrimoine du personnel politique et administratif et une participation accrue de la jeunesse à la vie publique. Il recommande notamment le vote rapide des lois sur les lanceurs d'alerte et l'accès à l'information publique, la fin de l'impunité via la révision des statuts à immunité, la lutte contre la corruption électorale et l'accélération de la digitalisation de l'administration.

Levée du moratoire sur les permis miniers (à l'exception de l'or)

Le 29 janvier 2026, après seize années de gel, les autorités malgaches ont annoncé la levée du

moratoire sur les permis miniers, à l'exception de l'or. Cette décision est destinée à envoyer un signal positif aux acteurs d'un secteur clé pour le développement économique du pays. Malgré seulement trois projets industriels majeurs actifs – Ambatovy (nickel-cobalt), QIT Madagascar Minerals (ilménite) et Base Toliara (sables minéralisés) – les exportations de minerais ont représenté 49 % des exportations totales de Madagascar en 2023 et 4,6 % du PIB. Selon le directeur général par intérim du Bureau du cadastre minier de Madagascar, près de 3000 permis sont restés en suspens au cours des seize dernières années. Il assure que les dossiers seront désormais traités par ordre d'arrivée, indépendamment de la taille des entreprises ou du type de permis.

Accord des partenaires sociaux sur la revalorisation du salaire minimum d'embauche

Le mardi 3 février, les partenaires sociaux à Madagascar – le Groupement des Entreprises de Madagascar (GEM), le Fivondronan'ny Mpandraharaha Malagasy (FIV.MPA.MA.) et la Conférence des travailleurs de Madagascar (CTM) – ont trouvé un accord sur le salaire annuel minimum d'embauche (SME). Pour la catégorie M1, le SME passe de 262 680 MGA (50 EUR) à 300 000 MGA (57 EUR), soit une augmentation de 14,2 %. Les négociations pour les autres catégories se poursuivront, avec une échéance prévue au 1er mars. L'accord doit encore être validé par le Conseil national du travail et de l'emploi (CNTE) avant d'entrer en vigueur. Pour mémoire, en mai 2023, le SME avait baissé de 250 000 MGA à 238 000 MGA suite à la fin d'une subvention d'État.

MAURICE

Hausse de l'inflation moyenne de +3,7 % sur l'année 2025

Selon Statistics Mauritius, l'indice des prix à la consommation (IPC) s'est établi à 108,2 en décembre 2025, en hausse de +4,5 % en glissement annuel (103,5 en décembre 2024), mais stable par rapport au mois précédent (108,2 en novembre 2025). En revanche, l'inflation annuelle (headline inflation) a atteint +3,7 % en 2025, en légère hausse par rapport aux +3,6 % enregistrés l'année précédente. D'après les données du World Economic Outlook d'octobre 2025, le FMI anticipait une inflation de +3,9 % en 2025, contre +3,6 % en 2024, et de 3,6 % en 2026.



OUGANDA

La banque centrale maintient le taux directeur

Le 9 février 2026, le Comité de politique monétaire de la Banque d'Ouganda a maintenu le taux directeur à 9,75%, inchangé depuis 15 mois, estimant que l'orientation actuelle reste « adaptée pour soutenir l'activité tout en ancrant l'inflation autour de la cible de 5% ». Dans ces conditions, les taux de dépôt et de prêt marginal demeurent également inchangés à respectivement à 3 et 4 points de pourcentage au-dessus du CBR, soit 12,75 et 13,75 %. Les indicateurs de performance montrent que l'activité est robuste au cours des trois premiers trimestres de 2025, avec une croissance moyenne de 6,3%, tirée par la consommation finale (+14,7%), en lien avec la forte progression des dépenses publiques (+22,8%) et de la consommation des ménages (+14,2%). En glissement annuel, l'inflation s'établit en janvier à 3,5% et l'inflation sous-jacente à 3,8% en légère hausse par rapport à décembre.

RWANDA

Consolidation de l'intégration des objectifs climatiques dans la gestion des finances publiques

Le ministère des Finances (MINECOFIN), en partenariat avec l'AFD et Expertise France, a organisé un atelier de haut niveau consacré aux réformes de gestion des finances publiques vertes (Green PFM). Cette approche vise à aligner les ressources budgétaires nationales et les financements climatiques internationaux sur les objectifs environnementaux du pays. Le Rwanda a déjà mis en place plusieurs instruments, dont le *Climate Budget Tagging*, la Taxonomie verte et une politique d'achats publics durables. Les échanges ont porté sur l'état d'avancement des réformes, les défis de mise en œuvre et les mécanismes de coordination interinstitutionnelle. Les discussions s'inscrivent dans le cadre de la NST2 et de la contribution déterminée au niveau national (NDC 3.0). L'atelier vise à renforcer l'intégration des objectifs climatiques dans la planification budgétaire, à améliorer le suivi des dépenses vertes et à identifier de nouvelles opportunités de financement climatique.

L'inflation atteint 8,9 % en janvier 2026

Selon les dernières données statistiques, l'indice des prix à la consommation (IPC) a progressé de 8,9 % en

glissement annuel en janvier 2026, contre 8 % en décembre 2025. Les produits alimentaires et boissons non alcoolisées ont augmenté de 6,3 % sur un an (+1,5 % sur un mois). Les dépenses liées au logement, à l'eau et à l'énergie ont progressé de 10,5 % en rythme annuel (+2 % mensuel). Les prix des services de santé ont enregistré une hausse annuelle marquée (71,1 %), tandis que les restaurants et hôtels ont augmenté de 19,2 % sur un an (+5 % mensuel). Les produits importés ont progressé de 9,6 % en glissement annuel, contre 8,7 % pour les produits locaux. Les produits frais ont augmenté de 6,4 % sur un an (+2,5 % mensuel).

La Corée du Sud appuie la construction d'un marché moderne à Kabarore

Un projet de construction d'un marché moderne a été lancé dans le secteur de Kabarore (district de Gatsibo) avec l'appui de l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA). Les études préparatoires et la définition budgétaire sont en cours, en coordination avec les autorités locales. Le projet prévoit le transfert des commerçants vers une infrastructure adaptée, afin d'améliorer les conditions d'exercice des activités commerciales. Le marché actuel est exposé aux contraintes climatiques, affectant la qualité des services et la conservation des produits. Le nouveau marché vise à offrir des installations modernes et à renforcer l'environnement des affaires au niveau local. Ce projet s'inscrit dans le cadre plus large de la coopération sud-coréenne dans le district, notamment dans les domaines de l'agriculture et de l'accès à l'eau.

SOUDAN

Retour à l'IGAD après deux ans de suspension

Le 9 février, le Soudan a annoncé son retour au sein de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), deux ans après avoir suspendu son adhésion. Cette suspension faisait suite à l'invitation, en janvier 2024, de Mohamed Hamdan Daglo, chef des Forces de soutien rapide (RSF), à un sommet en Ouganda portant sur le conflit dans le pays. Ce retour fait suite à une rencontre, en janvier, entre le secrétaire exécutif de l'IGAD, Workneh Gebeyehu, et le Premier ministre soudanais, Kamil Idris. [L'IGAD a salué la décision](#) du Soudan, la qualifiant de réaffirmation de la solidarité régionale et de l'engagement envers la paix, la stabilité et la coopération.



SOUDAN DU SUD

Présentation du projet de budget 2025/26 de 53,7 Md USD au Parlement

Le 9 février, le ministre sud-soudanais des Finances, Bak Barnaba Chol, a présenté à l'Assemblée législative nationale de transition le projet de budget 2025/26 de 53,7 Md USD, axé sur la stabilisation et priorisant les salaires, le service de la dette et les infrastructures. Les recettes sont estimées à 53,7 Md USD pour des dépenses de 65,9 Md USD, soit un déficit de 12,1 Md USD. Entièrement financé sur ressources nationales, le budget prévoit 40,1 Md USD provenant du pétrole et 13,7 Mds USD de sources non pétrolières. Les salaires constituent la principale ligne, à 14,6 Md USD. Le service de la dette s'élève à 6,5 Md USD, les infrastructures à 9,0 Md USD et les projets d'investissement à 9,9 Md USD. Le déficit sera couvert par des dons, des financements concessionnels et des réformes du taux de change. Le gouvernement a en outre réservé 187 M USD pour le remboursement de la dette.

SEYCHELLES

Recul des importations et déficit commercial stable sur les trois premiers trimestres de 2025

Au T3 2025, les importations seychelloises s'établissent à 5,2 Md SCR (311 M EUR), en diminution de 9,5 % en glissement annuel. Sur janvier-septembre, elles reculent légèrement de 0,9 %, à 15,4 Md SCR (923 M EUR). Elles sont principalement composées de machines et matériels de transport (23 %), de produits alimentaires et animaux (23 %) et de combustibles minéraux (22 %). Les Émirats arabes unis restent le premier fournisseur (34,1 %), devant l'Afrique du Sud (15 %). Les exportations totales atteignent 6 Md SCR (358 M EUR) sur les neuf premiers mois de l'année, en baisse de 2,6 % en

glissement annuel. Elles reposent essentiellement sur le thon en boîte et les produits de la pêche. La France constitue le premier débouché (25,7 %). Le déficit commercial s'élève à 9,4 Md SCR (563 M EUR) sur la période, un niveau stable par rapport à 2024.

TANZANIE

Maurel & Prom lance une campagne de forage

Après deux ans de préparation, l'opérateur français Maurel & Prom a lancé le 6 février 2026 une campagne de forage d'un montant de 90 M USD dans le champ de Mnazi Bay, situé dans la région de Mtwara. Cette campagne, coordonnée et financée à 65% par Maurel & Prom, vise à forer trois nouveaux puits de gaz naturel (deux de développement et un d'exploration). L'exploitation de ces puits devrait augmenter de 30% la production gazière actuelle (90-100 millions de pieds cubes par jour via cinq puits existants) et permettre de répondre à la demande énergétique croissante du pays.

Pression sur le shilling tanzanien

La Banque de Tanzanie (BoT) a indiqué que le shilling tanzanien subissait une pression saisonnière due à une pénurie temporaire de devises étrangères. Le taux a augmenté d'environ 2 450 TZS par dollar US début janvier 2026 à 2 534 TZS début février 2026. Le Gouverneur de la BoT explique cette dépréciation par une baisse saisonnière des recettes en devises des secteurs agricole, minier et touristique, conjuguée à une forte demande en dollars des importateurs, notamment avant le nouvel an chinois. Le gouverneur a précisé que la dépréciation ne relevait pas de défaillances économiques structurelles. Bien que pénalisant les importations, la faiblesse du shilling tanzanien renforce la compétitivité des exportations, notamment de l'or (plus de 4 Md USD mi-2025).